

## **Compte rendu du bureau du CNML du 9 avril 2021**

### **Etaient présents :**

Sophie Panonacle, Béatrice Aliphath, Catherine Chabaud, Antidia Citores, Claire Hugues, et Anne-Laure Santucci ;

Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Vincent Balès, Jean-Pierre Chalus, Thierry Le Guevel, Pierre Maupoint de Vandeul, Emmanuel de Oliveira, Jean-François Rapin, Gérard Romiti, Philippe Vallette.

Etaient représentés : Téva Rohfritsch

Etait excusé : Fernand Bozzoni

### **Accueil par Sophie Panonacle**

La Présidente du bureau du CNML remercie les membres pour leur présence malgré un délai d'invitation excessivement court. Aussi, Elle donne lecture de l'ordre du jour avant de passer la parole à Thierry Coquil, Directeur des affaires maritime.

Elle excuse l'absence de Téva Rohfritsch.

**Introduction** de Thierry Coquil, directeur des affaires maritimes et délégué à la mer et au littoral. Il se réjouit de la constitution de ce nouveau bureau, représentatif de l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Il présente M. Xavier Marill qui sera nommé adjoint du Délégué et conduira, à compter du 1<sup>er</sup> mai, la délégation à la mer et au littoral. Il souligne le rôle du CNML qui doit mettre en réseau tous ceux qui sont intéressés à la politique de la mer. Il évoque quelques grands chantiers comme les plans d'actions des documents stratégiques de façade, le Fontenoy du maritime, la réforme de l'administration de la mer, le prochain cycle de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral, et le Cimer de Juin prochain. Il suggère une explicitation des objectifs du CNML, condition de force et d'efficacité de son action.

La Présidente, Sophie Panonacle lance la réunion.

### **I. La communication du CNML**

#### **En interne :**

Un « sharepoint » sera créé. Un tutoriel sera envoyé aux seuls membres du bureau dans un premier temps. Lorsque l'outil sera bien opérationnel, il sera ouvert à l'ensemble du conseil. Par ailleurs, un groupe « Télégram » est ouvert en interne aux membres du bureau.

#### **En externe :**

Il existe une page CNML sur le site du ministère, dont l'accès a été simplifié. Cette page est une présentation du conseil, et a vocation à assurer un suivi de l'ensemble de ses réunions et de

ses travaux. Il est fait appel aux suggestions de tous pour améliorer cette page et la rendre plus accessible et plus lisible.

Un groupe LinkedIn « mer & littoral » existe. Il doit être étendu. Une réflexion est en cours pour l'ouvrir davantage et pour créer une page miroir sur Facebook (autorisation à demander au Service d'information du gouvernement).

Une newsletter intitulée « Le grand bleu » va être expérimentée. Elle récapitulera les points d'actualité de la période passée, ainsi que les travaux des groupes, y compris ceux du CFM et du CFO. Elle sera publiée sur le site internet du CNML, ainsi que sur le groupe LinkedIn. Elle pourra également être envoyée à une liste spécifique de destinataires qui reste à établir. Il faudra ensuite déterminer sa fréquence.

Il conviendra enfin de mettre en place un agenda des grands événements tant sur le plan national, qu'au niveau européen (Frédéric Moncany et le CMF pourront aider à le constituer).

### **Remarques et commentaires :**

Quelques objections sont formulées quant à la création d'un « Forum citoyen » qui a été évoquée. En effet, une telle plateforme nécessite une infrastructure très lourde. Le CNML doit avoir une dimension d'expertise. Au niveau régional l'association des citoyens est à encourager, mais pas nécessairement au niveau national.

A la question : est-ce qu'un débat public sur les parcs éoliens (en Méditerranée par exemple) a vocation à être relayé au niveau national, par exemple sur un forum citoyen ?

Il est répondu que ce sont plutôt des consultations citoyennes qu'il faut organiser.

Il est demandé si des collaborateurs (ou salariés permanents) peuvent assister au bureau. La question s'est souvent posée par le passé, et le problème était la dimension des salles de réunion. Aujourd'hui, puisque les réunions se déroulent en visio-conférence, il n'y a plus de problème, et les collaborateurs peuvent assister en visio, sans toutefois pouvoir intervenir sauf si la présidente leur donne la parole. Sous réserve des équipements nécessaires, lorsque les réunions reprendront en présentiel, les collaborateurs pourront continuer à y assister en visio.

Il est souhaité, que pour améliorer la diffusion des travaux du CNML au niveau européen, les principaux documents puissent être traduits en anglais. Il serait intéressant de se renseigner pour savoir s'il existe des CNML dans les autres pays européens ?

En conclusion, il est recommandé de bien s'interroger sur la communication que l'on souhaite, et définir quel est le public que l'on veut atteindre. Il est difficile d'établir une communication uniforme, elle doit être adaptée en fonction de chaque sujet. Il est enfin rappelé que la communication est une affaire de professionnels et suppose des moyens conséquents.

## **II. La mise en place de groupes de travail**

Il est nécessaire de créer des groupes de travail sur un certain nombre de sujets à définir.

L'organisation et le fonctionnement de ces groupes doit être le suivant :

- Un binôme de membres du bureau préside le groupe
- Une personne de l'administration assiste le binôme (désignée par T. Coquil en lien avec les services concernés)
- Un nombre restreint de membres du CNML le compose
- Ne pas hésiter à faire appel à des personnes ou à des structures extérieures (contribution ou invitation)
- L'objectif est de faire des propositions concrètes à la ministre
- Un calendrier est établi pour un premier rendu au CNML plénier de juin

Une note d'intention est demandée pour chacun de ces groupes, dans un délai de deux semaines (23 avril)

1) **Europe:** Catherine Chabaud et Thierry Le Guevel/Pierre de Vandeuil

Il sera nécessaire d'établir des sous-groupes comme :

**-Présidence française de l'Union Européenne (PFUE 2022)**

Il y a 2 exercices prévus dans le cadre de la présidence française :

Organisation d'événements :

Un colloque : quelle ambition maritime aux frontières de l'Europe ? Quelle souveraineté, quelles compétences ?

Des expositions itinérantes (musées et aquariums)

Une semaine bleue (faire venir des jeunes de l'union européenne pour un rassemblement en Février à La Rochelle)

Un travail sur les textes, avec une obligation de neutralité pendant la présidence (l'influence se fait donc avant)

Pendant 6 mois la France présidera toute la comitologie de l'UE. Quelles sont les priorités dans ces textes et comment voulons nous peser ?

**-Réforme de la PCP** (à articuler avec les groupes déjà existants sur le sujet)

**-Aspect social** (3<sup>ème</sup> sous-groupe à envisager ou intégrer à PFUE ?)

Il existe un document de prospective de l'UE, il sera nécessaire de l'utiliser dans le cadre de ce groupe.

2) **Pêche de loisirs :** Anne-Laure Santucci et Vincent Bales.

3) **Captures accidentelles de petits cétacés / dauphins.** Philippe Valette et Claire Hugues. (Ne pas oublier les collisions).

4) **Adaptation des territoires au changement climatique :** Antidia Citores et Jean-François Rapin

La présidente attache une importance particulière à ce groupe qu'elle souhaite créer pour se pencher essentiellement sur la question du financement en vue du PLF 2022.

La constitution de groupes de travail sur d'autres thèmes est demandée par certains membres :

- Un groupe ultramarin : T. Rohfritsch fera une note sur les principaux sujets ultramarins à traiter à partir de septembre
- Un groupe Tourisme : à envisager en septembre pour tirer les conclusions de la période estivale
- Revoir le groupe planification et cohabitation des usages (adoption des plans d'action et dispositif de suivi des DSF)
- Envisager un groupe sur la gouvernance (souhait de la ministre de rénover le CNML, faire un travail collectif sur l'utilité de cette instance, planifier des auditions de personnalités)

La réactualisation du COMER sera abordée lors de la prochaine réunion.

### **III. Les sujets d'actualité**

La vaccination des marins : les outre-mer déclenchent le plan avec un vaccin mono-dose (pour éviter la gestion des plannings des vaccins double dose). Est-ce que tous les marins ne devraient pas être considérés comme des ultramarins ?

Il est proposé aux membres du bureau qui le souhaitent, pour les sujets d'actualité, de faire une note écrite que l'on discute au bureau suivant. Ces discussions pourront donner lieu à l'établissement de propositions ou de motions le cas échéant adressées à la Ministre de la Mer

### **IV. IV Calendrier des prochaines réunions**

#### **Prochains bureaux**

**Vendredi 7 mai : 14h30 – 16h30**

**Vendredi 4 juin : 17h00**

#### **Plénière fin juin/début juillet**

A voir avec le cabinet de la ministre. Eviter la période de la fête de la mer et des littoraux.